

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du jeudi 06 novembre 2025

Délibération N° DE_2025_067

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	12	12
Date de la convocation : 31/10/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le six novembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°1 - SALMIECH 2025

Le Maire expose au Le Conseil Municipal

que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 nécessaire à la clôture du budget Pépinière 2 sont insuffisants.

Il s'agit de constater par des opérations réelles l'intégration de la voirie et des espaces verts du dit lotissement dans le budget communal.

Par conséquent, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0

Date de transmission de l'acte: 03/12/2025
Date de réception de l'AR: 03/12/2025
012-211202551-DE_2025_067-DE

AGEDI

DE_2025_067

Investissement		Recettes	Dépenses
2113 - 0	Terrains aménagés autres que voirie	0	32 727
1328 - 0	Autres subventions d'équip. non transf.	32 727	0
TOTAL INVESTISSEMENT		32 727	32 727
TOTAL		32 727	32 727

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance



Monsieur Nathan CARCENAC
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 03/12/2025
Date de réception de l'AR: 03/12/2025
012-211202551-DE_2025_067-DE
A G E D I